

Bioéthique : la Fondation de Service politique appelle les députés à ne pas céder au dumping éthique

Article rédigé par *Fondation de Service politique*, le 09 mai 2011

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique a reçu le texte amendé par les sénateurs, avant le vote en deuxième lecture. Pour Elizabeth Montfort, porte-parole de la Fondation de Service politique, ce texte est irrecevable en l'état .

Les transgressions adoptées par les sénateurs qui ont voté le texte, précise Elizabeth Montfort, sont contraires à nos principes juridiques fondateurs, dont le premier d'entre eux : la dignité due à tout être humain et en toute circonstance. Cette dignité est inviolable car elle est la garantie que l'être humain ne fera l'objet d'aucune manipulation ou d'utilisation, et que tout être humain existe pour lui-même et non comme objet du désir des adultes.

Le texte voté par les sénateurs modifie celui adopté par les députés le 15 février dernier, notamment sur les points suivants :

- **La levée de l'interdiction de la recherche sur l'embryon, assortie de dérogations** : l'embryon humain est désormais abandonné aux laboratoires comme matériau de recherche (150 000 embryons sont congelés en France), alors que les récentes découvertes montrent des alternatives possibles et prometteuses.

- **La proposition du dépistage systématique de la trisomie 21 est désormais obligatoire** pour toutes les femmes enceintes, sans prendre en compte les risques de la femme (âge, antécédents familiaux). C'est la pratique eugéniste généralisée.

- **L'Assistance médicale à la procréation (AMP) est autorisée pour les couples de femmes**, au mépris de l'enfant qui se voit privé de son père par la loi.

Ces propositions relèvent d'un **dumping éthique** inacceptable, déclare Elizabeth Montfort. Une loi ne peut bafouer nos références juridiques en soutenant un ensemble de normes abstraites avant tout utiles aux intérêts d'une certaine industrie pharmaceutique.

La Fondation de Service politique appelle les députés membres de la commission spéciale à faire preuve d'honnêteté et de courage pour rejeter les articles contraires au respect de l'être humain. Elle leur demande de proposer les alternatives qui associent éthique et progrès scientifique, comme celles qu'elle recommande dans le *Dossier Bleu* [La bioéthique et nos principes juridiques fondateurs](#) qu'elle leur a adressé à chacun personnellement.

CONTACT PRESSE:

Astrid CŒURDEROY

07 6046 30 21 begin_of_the_skype_highlighting 07 6046 30 21 end_of_the_skype_highlighting

astrid@libertepolitique.com